

Publié le 9 février 2010

Sports d'hiver : 10 stations lancent la chasse au carbone

Les premiers bilans carbone menés par des stations de montagne pointent la part des transports et des bâtiments dans les émissions de gaz à effet de serre du secteur. Un nouveau défi pour les Sem, depuis les gestionnaires de stations aux entreprises de construction.



Dix des cinquante-deux stations de montagne signataires de la Charte nationale en faveur du développement durable de l'Association nationale des maires des stations de montagne (ANMSM) ont présenté mi-janvier leur tout premier bilan carbone. Une initiative pionnière dont les résultats mettent à mal un certain nombre d'idées reçues sur l'impact écologique des sports d'hiver. Très critiquées, les activités directement liées à la pratique du ski, comme les remontées mécaniques, le damage, ou encore la production de neige de culture, ne représentent que 2 % des émissions de gaz à effet de serre du secteur.

C'est de loin le transport de personnes qui décroche la palme de la plus grosse contribution avec à lui seul 57 % du total des rejets. En cause : les déplacements en voiture, et en particulier ceux des saisonniers vivant hors stations. Viennent ensuite les usages énergétiques des bâtiments, qui représentent tout de même 27 % du total des émissions.

C'est donc un long chantier, nécessitant des compétences variées, qui s'ouvre aux dix stations pionnières. Impliquées à de nombreux niveaux dans la vie des stations de montagne, les sociétés d'économie mixte vont mettre leurs compétences à contribution.

Les centrales de réservation, comme [Saint-Lary Tour](#), à Saint-Lary Soulan (65) ou [les Portes du Mercantour](#), à Valberg (06) travailleront par exemple sur des offres commerciales innovantes combinant séjours et transports en commun. Les entreprises de construction et de rénovation, comme la [Sem Renov](#) à St-Martin de Belleville (73) ou la [Sacoval](#) à Val d'Isère (73) auront quant à elles pour mission d'améliorer l'efficacité énergétique des logements et de sensibiliser leurs résidents aux économies d'énergie. Sans oublier les exploitants des remontées mécaniques, comme la [Semlore](#), gestionnaire de la station des Orres (05), qui devront s'atteler à réduire leurs faibles contributions, notamment en optimisant l'entretien des pistes et en modernisant leurs remontées.